

REUNION DU SECTEUR SOCIETE 02/22

Compte-rendu n° 02/22 du 21.02.2022

Participants : C. Lecomte, N. Montet, J-L. Chéron, A. Tournier, C. Malavergne, M. Faure, E. Pichon, A. Sarlandie, D. Fargeot, J-M. Lot, S. Delerive, M. Bournazeaud, A. Valet-Narjou, F. Marty, R. Courtois, F. Larzinière, K. Cario, Y. Grangier, C. Touze, A-M Lochou.

Questions abordées :

Rappel de dates,

Ecoles :

- Questionnaires enquête semaine scolaire,
- Ouverture d'un poste d'enseignant à la rentrée 2022,
- Visite de l'école maternelle,

Evolution de postes d'agents,

Prochains conseils municipaux,

Parcelle pour maraîchage,

Péribus-ligne R3,

Résidence d'écriture,

Budget participatif.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

Mardi 22 février, 18 h : commission enfance-jeunesse,

Mercredi 23 février, 18 h 30 : commission travaux,

Samedi 26 février, SdF : journée de la philatélie,

Lundi 28 février : distribution du questionnaire semaine scolaire dans les classes des deux écoles,

Jeudi 03 mars : conseil école maternelle,

Vendredi 04 mars, 18 h 30, SdF : pot de départ à la retraite de C. Desfarges,

Lundi 07 mars : secteur technique,

Mardi 08 mars : conseil école élémentaire,

Mercredi 09 mars, 20 h : visite de l'agrandissement l'école maternelle,

Mercredi 09 mars, 20 h 30 : conseil municipal,

Lundi 14 mars, 18 h : CCAS.

Lundi 28 mars, 20 h 30 : conseil municipal (pour vote du budget).

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Dates des prochains conseils municipaux : le prochain conseil se tiendra le mercredi **09 mars** à 20 h 30 (secrétariat : F. Marty sinon N. Montet sinon S. Olthoff). La date du conseil pour le vote du budget est arrêtée au lundi **28 mars** à 20 h 30 (secrétariat : N. Montet sinon S. Olthoff sinon A. Petit).

Ecoles :

- Ouverture d'un poste d'enseignant à la rentrée 2022 : nous avons été informés officiellement (courrier de l'Inspection académique) qu'il y aura l'ouverture d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire à la rentrée

prochaine. Nous louerons un modulaire que nous installerons dans la cour, comme il y a deux ans. Quand le restaurant scolaire sera construit nous créerons une salle de classe dans l'espace actuellement utilisé pour la restauration.

C. Lecomte pense qu'à deux ou trois unités près, il n'y aura pas plus d'élèves l'an prochain.

- Questionnaires « enquête semaine scolaire » : les questionnaires seront fournis à tous les enseignants lundi 28 février, jour de la rentrée, pour qu'ils soient distribués à tous les enfants. Il y a un seul questionnaire par fratrie.
Texte de l'enquête :

Objet : Rythme de la semaine scolaire 2022-2023 à Champcevinel ?

Afin de déterminer le rythme scolaire souhaité par les familles d'enfants scolarisés, vous voudrez bien :

- Compléter le questionnaire ci-joint et l'insérer dans l'enveloppe blanche
 - Indiquer le nom de votre enfant sur cette enveloppe qui sera remise à l'enseignant.e avant le 04 mars.
- NB : pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés, 1 seul vote sera pris en compte.

QUESTIONNAIRE à compléter et à remettre à l'enseignant.e AVANT LE 04 MARS 2022

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 : QUEL RYTHME DE LA SEMAINE SCOLAIRE ?

Lors de la réunion du Conseil d'école de l'école maternelle du 11/10/21, les représentants des parents d'élèves ont demandé une nouvelle enquête sur l'organisation de la semaine scolaire et une réunion publique, afin de recueillir l'avis des familles.

Tous les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire et tous les enseignants ont été conviés à la réunion du 14/12/2021.

Les réponses au questionnaire ci-dessous permettront de déterminer le rythme scolaire souhaité par les familles.

Toutefois, le rythme de la semaine scolaire retenu devra être identique pour les deux écoles (réponse DSDEN).

ECOLE ELEMENTAIRE

Pour mon enfant, je souhaiterais (entourer le rythme choisi)

La semaine scolaire de 4.5 jours - lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi - avec les TAP (Temps d'activité Périscolaire) : OUI

La semaine scolaire de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sans les TAP : OUI

(Dans ce cas, le mercredi, le centre de loisirs pourra accueillir dès le matin les enfants inscrits).

- Visite de l'école maternelle : nous nous retrouverons à 20 h le jour du conseil municipal, le 09 mars, devant l'école maternelle pour ceux qui souhaitent la visiter.

Evolution de postes d'agents : C. Floury ne peut plus faire le portage des repas. Depuis un moment, elle souhaite se reconvertir dans de l'administratif. Avec l'accord du médecin du travail, nous lui avons proposé de suivre la formation « Parcours Mobilité Orientation » organisée par le Centre de Gestion et qui s'adresse aux personnes handicapées. Cette formation se déroule d'avril à fin juin (27 jours de cours, 40 jours de stage en collectivité. Elle doit trouver une collectivité pour faire ce stage.

Naseeb Ullah rompt son contrat (CAE) et quitte Champcevinel à la fin de ce mois (ses collègues et la mairie lui « font » un pot de départ le mardi 02 mars à 19 h 30 à la SdF).

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Parcelle pour maraîchage : nous avons de nouveau rencontré le propriétaire de la parcelle située après le city-stade. Il est effectivement d'accord pour nous la louer.

Péribus-ligne R3 :

Les parents considèrent que le passage du bus est un vrai succès. Après échange avec plusieurs d'entre eux, il apparaît que les enfants qui vont au collège Laure Gatet terminent plusieurs fois par semaine à 15 h 35. Ils nous demandent de voir avec Péribus si un nouveau passage en lien avec cet horaire serait possible.

Résidence d'écriture : Séverine Vincent (comédienne, metteuse en scène, en cours d'écriture d'un premier roman) qui habite en région parisienne viendrait à la Maison de la dime trois fois dix jours (09-18 mai, 19-28 septembre, 10-20 octobre).

Samuel Malfettes habite à Toulouse. En duo musical avec Emilie Nadal (Dear α Dearer) il(s) viendrai(en)t terminer l'écriture de leur premier album. Il(s) serai(en)t présent(s) du 04 au 11 avril et du 13 au 24 juin.

Budget participatif : Il y a actuellement 3 projets qui peuvent être proposés au vote des habitants : le four à bois, des aménagements au city-stade et d'autres aménagements (bancs, poubelles) sur plusieurs endroits de la commune. Le projet de four à bois a connu de nombreuses évolutions et une dernière version serait sur un four

mobile. Le problème est que nous avons « perdu » du temps et largement dépassé les dates annoncées, le vote des habitants devait se faire du 15 septembre au 15 octobre 2021 !

Après discussion, il est décidé :

- de ne pas mettre au vote le four à bois pour cette première édition du budget participatif et ainsi de laisser du temps aux porteurs du projet pour le présenter pour la deuxième édition (2023-2024),
- de proposer le vote du 1^{er} au 30 mars. Il pourra se faire par internet ou sur papier. Les bulletins de vote seront à disposition à la mairie, à la bibliothèque et à l'espace Animation,
- la commission concernée se réunira pour définir au mieux le cadre, les « règles », de ce budget participatif.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION